

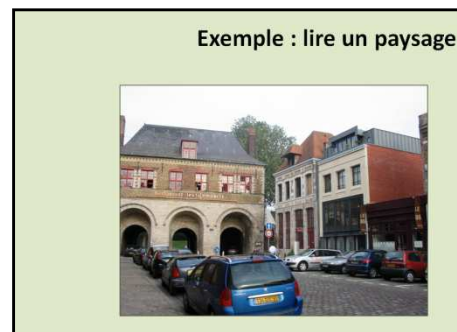
LA MAISON DE A à Z

Cycle de formation des élèves-professeurs de technologie

• Objectifs

L'enseignement de la technologie se doit désormais d'aborder de façon concrète la notion de construction. Toute construction produit une architecture, relève d'une démarche d'urbanisation ou de renouvellement urbain et s'insère dans un environnement naturel ou bâti. Elle doit donc faire l'objet d'une attention particulière en parallèle des aspects strictement techniques.

Le CAUE a été sollicité pour sensibiliser les futurs enseignants sur ces sujets indissociables.



• Contenus

L'intervention du CAUE s'est organisée sous forme de présentations visuelles commentées et réparties sur 3 jours en réservant un quart à un tiers des temps pour répondre aux questionnements des étudiants.

Première séquence : demi-journée

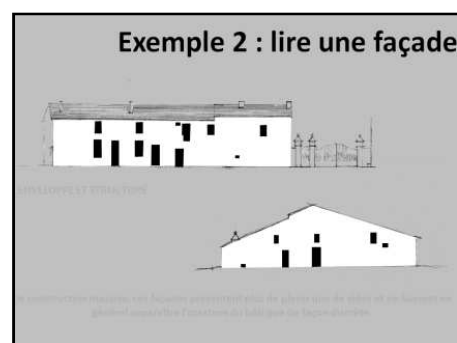
- Introduction, présentation du CAUE
- Le droit de construire
- La conception d'une construction ou d'une réhabilitation dans son environnement

Deuxième séquence : journée

- Des choix fondamentaux quant au développement durable
- Les documents d'urbanisme
- Les procédures administratives
- Les réglementations techniques de la construction
- Cas particulier 1 : L'accessibilité et la sécurité
- Cas particulier n°2 : Les réglementations thermiques
- Des éléments d'architecture bioclimatique

Troisième séquence : demi-journée

- Habiter, approche historique
- Les constructions d'habitat aujourd'hui



• Groupes concernés

- Effectif : un groupe de douze étudiants.
- Durée : 14 heures réparties sur 4 séquences de demi-journées.
- Etablissements : IUFM de Poitou-Charentes – Université de Poitiers.

• Moyens engagés

Composition d'un montage visuel de présentation.

3 intervenants spécialisés (2 architectes, 1 conseiller info-énergie)

Edition et diffusion des notes correspondant à la formation.

Cette initiative s'inscrivant dans la durée et ayant un caractère spécifiquement adapté aux programmes universitaires des étudiants en formation, une convention a été établie ; elle correspond à une rétribution forfaitaire de 560 Euros.

• Observations - Références

Cette sensibilisation peut aussi constituer une approche de la découverte des arts, aujourd'hui inscrite transversalement dans les programmes pédagogiques.

IUFM d'Angoulême